



Orford

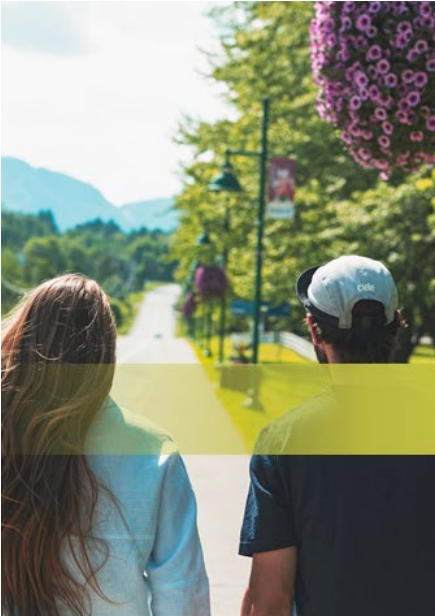
BULLETIN ÉLECTRONIQUE – OCTOBRE 2018

MUNICIPALITÉ DU CANTON D'ORFORD
2530, chemin du Parc, Orford (Québec) J1X 8R8
Tél. : 819 843-3111 / Sans frais : 450 532-3272
canton.orford.qc.ca



A hand is holding a white ceramic coffee cup filled with a frothy beverage. The cup is on a matching white saucer with a silver spoon resting on it. The background is a blurred cafe setting with warm lighting and other coffee-making equipment.

NOUVELLES



Orford

SÉANCE D'INFORMATION PUBLIQUE

Démarche de réduction de vitesse de quartier

RETOUR SUR LA RENCONTRE CITOYENNE RÉDUCTION DE VITESSE DE QUARTIER

La sécurité routière, c'est une priorité pour la municipalité d'Orford et c'est l'affaire de tous! Par sa campagne de sensibilisation lancée en juin 2018, Orford a mis de l'avant l'importance du respect des limites de vitesse de circulation et d'une cohabitation respectueuse et harmonieuse sur la route. Le plan d'action de la Municipalité entrepris en matière de sécurité routière suit bien son cours. Le conseil municipal d'Orford a d'ailleurs invité les citoyens à une séance d'information concernant la réduction de vitesse le jeudi 27 septembre 2018 à la Mairie d'Orford. Lors de cette séance, la Municipalité a entre autres présenté les grandes orientations sur la réduction de vitesse de quartier à une trentaine de personnes présentes.

Pour consulter le document présenté le 27 septembre 2018 et connaître les rues et les quartiers concernés par ce changement de limitation de vitesse, veuillez [cliquer ici](#).

Le conseil municipal prévoit modifier sa réglementation sur la vitesse lors de la séance du 5 novembre 2018 et son application débutera en janvier 2019. Vous pouvez suivre ce dossier en consultant les actualités de notre site Internet et nos infolettres.

DÉPÔT RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE

Le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité d'Orford, devant être en vigueur durant les exercices financiers 2019, 2020 et 2021, a été déposé le 13 septembre 2018. Vous pouvez en prendre connaissance au 2530, chemin du Parc, pendant les heures d'ouverture, soit de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h du lundi au vendredi.



JE CHANGE L'HEURE, JE VÉRIFIE MON AVERTISSEUR

Dans la nuit du 3 au 4 novembre 2018, le Québec change d'heure pour le retour à l'heure normale; il faudra donc reculer d'une heure les horloges, montres et réveils. C'est aussi le meilleur moment pour inspecter et tester votre avertisseur de fumée et en changer la pile. Si vous n'en avez pas, installez-en un sans tarder!

Vérifier l'avertisseur est simple et rapide :

- Appuyez quelques secondes sur le bouton d'essai. Le signal doit se faire entendre immédiatement;
- Vérifiez leur capacité à détecter la fumée en éteignant une chandelle près des avertisseurs.

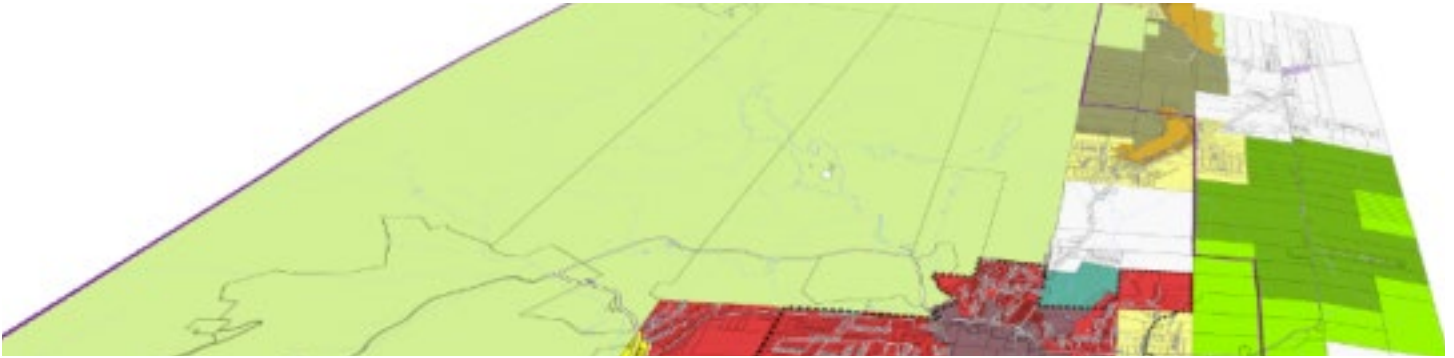
Des points importants :

- Des signaux sonores intermittents indiquent que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable;
- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol;
- Installez-en dans les corridors, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée;
- Remplacez vos avertisseurs de fumée tous les 10 ans;
- Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir au moins un avertisseur de fumée par étage, incluant le sous-sol, mais vous êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile, au besoin.

Pour de plus amples renseignements sur l'avertisseur de fumée et votre sécurité, visitez securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie.

COOP SANTÉ EASTMAN ET LES ENVIRONS CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DE NOUVEAUX MEMBRES

La Coop Santé Eastman et les environs vous invite à prendre part à sa campagne automnale de recrutement de nouveaux membres. En participant, vous courez la chance de gagner le remboursement de votre contribution annuelle. Pour ce faire, il suffit de mentionner à toute personne que vous recruterez d'en informer la secrétaire médicale de la Coop Santé lors de son adhésion en donnant votre nom et votre numéro de téléphone. Le tirage aura lieu au terme de la campagne, soit le jeudi 20 décembre 2018.



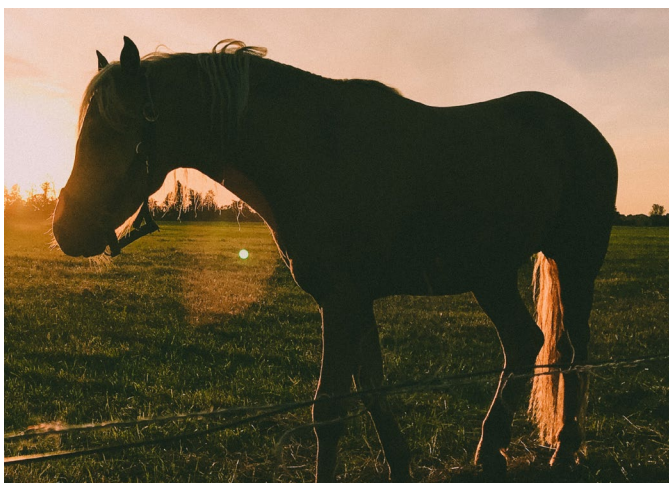
APPEL DE CANDIDATURES AFIN DE SIÈGER SUR LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ D'ORFORD

La municipalité d'Orford désire informer la population que conformément au *Règlement numéro 860* les mandats des citoyens bénévoles occupant les sièges numéros 4 et 6 du comité consultatif d'urbanisme viennent à échéance le 31 décembre 2018. La durée de chaque mandat est de deux (2) ans. Vous désirez faire partie de ce comité? Soumettez votre candidature auprès de M. Pascal Ellyson, et ce, avant le 9 novembre 2018 à 11 h par courriel à ellyson@canton.orford.qc.ca ou par la poste au 2530, chemin du Parc, Orford (Québec), J1X 8R8.

Veillez noter que le comité consultatif d'urbanisme est un groupe de travail composé de deux (2) membres du conseil et de cinq (5) résidents choisis par ce dernier.

Les réunions du comité se déroulent, en général, une fois par mois soit le deuxième mardi du mois à compter de 19 h.

Pour en savoir plus, consultez [l'avis public](#).



VOIE PUBLIQUE ET CHEVAUX

La municipalité d'Orford a reçu quelques plaintes dans les derniers mois concernant les excréments de cheval laissés sur la route. La Municipalité tient donc à rappeler que la personne qui a la garde d'un cheval sur un chemin public doit obligatoirement ramasser les excréments du cheval. De plus, aucun cheval ou véhicule à traction animale ne peut s'engager ou circuler dans un parc, un espace vert ou piste cyclable propriété de la Municipalité, à moins d'avoir obtenu une autorisation à cet effet. Nous vous remercions à l'avance pour votre précieuse collaboration.



SERVICES



COLLECTE DES FEUILLES MORTES

La collecte des feuilles mortes aura lieu dans la semaine du 12 novembre 2018. Les sacs en papier sont les seuls sacs acceptés lors de cette collecte. Aucun sac de plastique ni aucun sac en amidon ou autre procédé certifié compostable ne seront acceptés. Les feuilles peuvent également être déposées en vrac ou dans des sacs en papier à l'écocentre.



PROLONGATION DE L'HORAIRE DE L'ÉCOCENTRE

Lors de la séance du 4 septembre 2018, le conseil municipal a voté en faveur d'une prolongation de l'horaire de l'écocentre pour la saison 2018. L'écocentre, qui devait fermer ses portes le 27 octobre 2018, sera exceptionnellement ouvert le samedi 3 novembre 2018 de 8 h 30 à 16 h. Il sera donc possible de bénéficier de ce service une journée de plus!

DÉMOLITION DU PONT DE LA RUE SAINT-MICHEL À MAGOG

Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec procède actuellement au lancement d'un appel d'offres pour les travaux de démolition du pont de la rue Saint-Michel, au-dessus de l'autoroute 10, permettant la circulation entre Orford et Magog. La date et l'heure limites de réception et d'ouverture des soumissions sont le jeudi 25 octobre 2018.

L'échéancier de la démolition et de la reconstruction du pont n'a toutefois pas encore été dévoilé. Nous invitons les orferois et orferoises à suivre l'avancement de ce dossier en consultant les actualités de notre site Internet et nos infolettres. Vous pouvez également visiter le <http://www.quebec511.info>.

ABRIS TEMPORAIRES

Lors de la période hivernale, plusieurs citoyens apprécient les avantages d'un abri ou garage temporaire (de type « tempo »). Notez que l'installation des garages et des abris temporaires est permise à compter du 1^{er} octobre 2018. Ils devront être démontés au plus tard le 1^{er} mai 2019.

Le règlement municipal comporte des dispositions relatives, entre autres, aux matériaux autorisés ainsi qu'aux distances à respecter :

- Les abris doivent être fabriqués en toile ou matériau plastique montés sur une ossature métallique, plastique ou synthétique de fabrication reconnue;
- Un maximum de deux (2) abris temporaires est autorisé par terrain;
- L'abri temporaire doit être installé à une distance minimale de 1,5 m des limites de votre propriété;
- Pour les terrains situés près d'une intersection de rues, une distance minimale de trois (3) mètres de l'emprise de la rue doit être respectée pour les premiers quinze (15) mètres afin de ne pas nuire à la visibilité et au déblaiement de la neige.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer auprès d'un inspecteur en bâtiment de la Municipalité.



STATIONNEMENT HIVERNAL

Le stationnement est interdit l'hiver sur l'ensemble des chemins sous la responsabilité municipale du 1^{er} novembre 2018 au 1^{er} avril 2019, en tout temps. Vu l'étroitesse de plusieurs rues et la topographie accidentée de notre territoire, il est important de respecter cette réglementation afin d'assurer un déneigement approprié et sécuritaire pour les usagers autant que pour les travailleurs.

APPELS D'OFFRES DE LA MUNICIPALITÉ D'ORFORD

La municipalité d'Orford demande des soumissions pour la vente d'un bateau pneumatique ayant servi à la patrouille nautique ainsi que pour la vente d'un camion-citerne ayant servi au Service incendie de la Municipalité.

[Consultez l'appel d'offres de vente du bateau pneumatique](#) | Date de fermeture 31 octobre 2018

[Consultez l'appel d'offres de vente du camion-citerne](#) | Date de fermeture 1^{er} novembre 2018



CULTURE, LOISIRS ET ÉVÉNEMENTS



Orford

CONSULTATION CITOYENNE
Cœur villageois d'Orford



CŒUR VILLAGEOIS D'ORFORD

Dans le cadre de la démarche de révision du plan d'urbanisme, le conseil municipal vous invite à une consultation publique concernant le développement du cœur villageois de Cherry River. Cette activité de réflexion se tiendra le samedi 27 octobre 2018 de 9 h à 12 h à l'Hôtel Chéribourg situé au 2603, chemin du Parc.

Plusieurs sujets y seront abordés : l'intérêt pour un centre communautaire, le parc de la Rivière-aux-Cerises, l'avenir commercial du village, les investissements publics à réaliser, le stationnement et le design urbain. Sous forme de tables d'échanges, vous serez invités à exprimer vos idées et vos opinions. C'est un rendez-vous à ne pas manquer!

CALENDRIER FIN OCTOBRE ET NOVEMBRE 2018

27 octobre 2018 | Hôtel Chéribourg
CONSULTATION CITOYENNE CONCERNANT LE CŒUR VILLAGEOIS D'ORFORD
Information : [Web](#)

27 octobre 2018 et 3 novembre 2018 | Garage municipal
ÉCOCENTRE OUVERT DE 8 H 30 À 16 H
Information : [Web](#)

1^{er} novembre 2018 au 1^{er} avril 2019 | Municipalité d'Orford
STATIONNEMENT HIVERNAL

Nuit du 3 au 4 novembre 2018
CHANGEMENT D'HEURE ET CHANGEMENT DE PILE

5 novembre 2018 | Mairie d'Orford
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

12 au 16 novembre 2018
COLLECTE DE FEUILLES MORTES

Orford

BULLETIN ÉLECTRONIQUE - OCTOBRE 2018

Faites-nous parvenir vos commentaires et suggestions en ce qui a trait au bulletin électronique à communications@canton.orford.qc.ca

Crédit photo: Émile David (page 2)